**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

L’an deux mil vingt-trois, les dix-neuf décembres, le Conseil Municipal de la Commune de Sillans, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. André GAY, Maire.

Date de convocation du Conseil : 13/12/2023 Secrétaire de séance : Romain GROLLIER

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Noms  | Présents | Absents Non Excusés | Absents excusés  | PouvoirDonné à |  | Noms | Présents | Absents Non Excusés | Absents excusés | PouvoirDonné à |
| André GAY | **X** |  |  |  |  | Romain GROLLIER  | X |  |  |  |
| MARTIN Véronique  |  |  | **x** | André GAY |  | Vincent ROUX | X |  |  |  |
| Michaël STCHERBAKOFF  | **X** |  |  |  |  | Stéphanie MATHAIS-LUGEZ |  |  | X | Sophie RECOPPE |
| Sylvie SIMON | **X** |  |  |  |  | Julien MENUEL | X |  |  |  |
| Sébastien RONSEAUX | **X** |  |  |  |  | Denis BERTAGNOLIO |  |  | X | Romain GROLLIER  |
| Henri BECHARD | **X** |  |  |  |  | Eliane CARRIER-BOUDON |  |  | X | Henri BECHARD  |
| Chrystel REICHLING | **x** |  |  |  |  | Fabrice VULLIEZ | x |  |  |  |
| Sophie RECOPPE | **X** |  |  |  |  | Sophie GOIFFON |  |  | X | Michaël STCHERBAKOFF |
| Jean-Luc MARTIN | **X** |  |  |  |  | Alain GROLLIER |  |  | X |  |
| Laëtitia ROJAT | **X** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Appel des élus

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 novembre 2023

**1/ Délibération – Location local à EG Electricité – 450 Euros / Mois :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le local situé au 49 rue centrale qui était loué au cabinet d’hypnose s’est libéré en novembre 2023 (local à côté de la pharmacie) ; un autre va aussi se libérer sous peu.

M. BLONDIN Jonathan (gérant) et M. DI NOIA Manuel (co-gérant) de la Société EG Electricité sont interressés pour le louer avec la condition suivante : Qu’avec la location du local deux places de stationnements soient attribuées à cette location.

**André GAY :** Aucun souci pour satisfaire cette demande, deux places sont déjà réservées pour l’ex cabinet des docteurs, juste besoin de changer l’intitulé du panneau.

Proposition est faite au conseil d’une location de 450 euros mensuel qui sera révisée chaque année en fonction de l’indice des Loyers Commerciaux (ILC).

**Vincent ROUX :** Il faudrait vérifier que ces deux places soient libres les week-end

**Accord à l’unanimité pour prendre cette délibération.**

**2/ Délibération – Portant instauration d’une gratification pour une stagiaire au service administratif :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le service administratif accueille pendant 3 semaines une stagiaire, élève en seconde au lycée les Gorges à coublevie.

Cette stagiaire fait preuve de beaucoup de maturité et fournit un excellent travail, elle est très volontaire et dynamique.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les stagiaires peuvent prétendre à une gratification dont le montant forfaitaire est accordée en contrepartie de services effectivement rendus à la collectivité. Il propose au conseil municipal d’octroyer une gratification de 200 euros .

**Julien MENUEL :** Propose la somme de 100 euros par semaine donc au total 300 euros

**Après débat il est décidé à l’unanimité des élus de donner la somme de 200 euros**

**3/ Délibération – Acceptation de dons et legs au budget communal :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l’association **« Crapauds Padel Club 183 rue Paul Dijon à Sillans** » souhaite faire un don à la commune d’un montant de 13 000.00 € (treize mille Euros) et non pas 17 000 euros comme noté lors de la dernière réunion de conseil.

* **Accord à l’unanimité des élus**

**Questions diverses :**

* **EPORA – Terrain NEMOZ Robert (grange) :**

**Le lundi 18 décembre 2023 la commission urbanisme s’est réunie en présence de :**

VALRIM, EPORA, Claire GELAS de la Communauté de Communes Bièvre Isère afin de discuter du devenir de l’achat par la commune et portée financièrement par EPORA de la grange de M. Robert NEMOZ situé Rue Ambroise Carrier à côté de la boulangerie.

La Société VALRIM (potentiel acheteur des terrains à lotir) doit rencontrer tous les vendeurs afin de renégocier à la baisse l’achat du terrain, sinon pour la société le lotissement ne verra pas le jour faute de bénéfice.

EPORA quant à elle propose de prolonger le portage foncier jusqu’en 2026, si VALRIM ne réalise pas les travaux du lotissement.

**André GAY** : Explique que lors du mandat précédent les élus ont décidé d’acheter la grange lors de la succession afin d’ouvrir les terrains enclavés à la construction, mais ensuite le PLUi a vu le jour avec la mise en place d’une OAP (Orientation Aménagement Programmé) sur ces terrains.

Une prochaine rencontre aura lieu fin janvier 2024.

* **Plate-forme déchet – Collecte sapins -**

Avec la mise en place du contrôle d’accès à la déchèterie la commission voirie à l’idée de mettre en place une plateforme de déchets verts dans la plaine de Sillans avec un contrôle individuel (clef à venir chercher en mairie contre une CNI ou un papier d’identité).

**Julien MENUEL** : Bien prévoir un lieu fermé

**Michaël STCHERBAKOFF :** Ce point de déchetS verts sera fermé tout le tour, les personnes qui auront accès seront uniquement les Sillannais(es) mais aussi les entreprises travaillant pour un particulier de la Commune. Voir par la suite s’il est possible que les employés communaux broient les déchets ou s’il est possible d’apporter ceux-ci à Bièvre Nature Recyclage (FUZIER).

**Accord à l’unanimité des élus de faire l’essai**

Sur le même thème un ramassage des sapins aura peut-être lieu sur la commune cette année.

Des lieux de collecte seront mis en place.

* **Portail chemin piétons**

Lors d’une précédente réunion du conseil municipal il avait été évoqué de fermer la nuit par un portail les deux côtés d’accès au chemin piétons qui relie la place Victor Carrier à la Rue Victorin Coche, seule solution trouvée pour arrêter les passages d’engins motorisés la nuit ainsi que le bruit des jeunes faisant de la tyrolienne en pleine nuit.

Avec la fermeture de ce chemin la nuit, la tyrolienne enlevée pourra être remise ainsi que la lumière de façon à pouvoir surveiller avec la vidéo les lieux ; une serrure sera posée avec une ouverture programmée à 6h00 à 22h00 pour un coût d’environ 1700 euros, le portail sera fabriqué par nos agents communaux.

* **Point sur dépose minute devant les écoles :**

De nombreux problèmes ont été soulevés, certains parents venant chercher leurs enfants à la crèche ou à l’école restent garés sur le dépose-minute empêchant les autres parents de circuler.

De plus de nombreuses personnes se garent entre la crèche et la cantine empêchant le passage des livraisons.

**Michaël STCHERBAKOFF :** Propose aux élus de profiter de la fermeture du chemin piétons pour faire un petit muret avec une mise en place de quille ou autre solution d’accès afin que :

Les livreurs (repas cantine), les enseignant(es), les employés de la crèche et de la cantine puissent se rendre sur un emplacement qui leur sera réservé entre la crèche et la cantine. Solution à débattre avec la commission.

**Sébastien RONSEAUX** : Propose de demander à la Communauté de Communes Bièvre Isère (gestion de la crèche intercommunale) une aide financière pour la création de ce parking et de la mise en place d’un accès fermé.

**Sébastien RONSEAUX :** Communique la demande de la part Isabelle MARTIN, Directrice des Ecoles d’un visiophone à l’entrée du portail primaire (côté place).

Jean-Luc est chargé par le Conseil de prendre contact avec Mme MARTIN et de voir le coût avec une entreprise d’électricité.

* **Décision sur projet skate parc :**

Une subvention de 120 000 Euros par ANS et 40 000 Euros par le département a été accordée pour le projet du skate parc.

Ce projet devait être accompagné par une Association, aucune association n’a été monté il est donc très difficile de monter le projet sans.

**Michaël STCHERBAKOFF :** Explique qu’il est très compliqué en ce moment de budgétiser des travaux de sécurité sur le village faute d’argent il serait donc très mal compris de mettre la somme de 40 000 Euros à la création d’un skate Parc, vu le nombre de personne qu’il reçoit pour des problèmes de sécurité dans les rues du village.

**André GAY :** Pense que le fait d’avoir une subvention pour un projet sportif bloque la possibilité de demander une subvention pour la mise en sécurité du village, plusieurs subventions ne peuvent être octroyées.

**Julien MENUEL** : N’est-il pas possible de faire un projet de plus petite envergure ?

**André GAY :** Non cette subvention est attribuée uniquement pour ce projet là.

**Vincent ROUX :** Exprime encore une fois son choix, il pense que le projet pourra voir le jour malgré les soucis financiers, pour lui ce n’est qu’une question de choix, prenons l’exemple de Beaucroissant qui a fait un skate parc à côté de la station d’épuration.

**Sophie RECOPPE** : Pense elle aussi qu’il est très dommage d’enlever un skate Parc et de ne pas le remonter ailleurs.

**Après débat :** Il est décidé de mettre fin à ce projet, André GAY est chargé d’écrire un courrier annulant la demande de subvention auprès des services concernés.

* **Information par André GAY sur un article** fait par Monsieur Régis NICOLET sur les entreprises : Le Trappeur et Ski Dynamic (passage aux élus de l’article en question, voir annexe N°1).

**André GAY :** Exprime le désir de faire une vitrine dans le hall de la Mairie dans laquelle sera exposé une paire de ski Dynamic et aussi des chaussures Trappeur afin de rappeler aux sillannais le passé du village. Il demande à la Commission Patrimoine de rencontrer M. NICOLET et aussi, peut être mettre quelque chose à l’entrée du village qui rappelle aux usagers de la Ambroise Carrier que Sillans a été un village qui a vu de nombreux skieur pendant les jeux olympiques venir chercher leur matériel chez Trappeur et chez Dynamic.

**Logo de la Commune :**

**Chrystel REICHLING** présente au conseil un nouveau logo, à l’unanimité des élus ce logo est jugé pas conforme à l’idée d’une représentation du village, Jean-Luc MARTIN est chargé de voir avec un membre de sa famille si celui-ci pourrait proposer un logo plus au goût des élus.

* **Information vœux le 12 janvier**

**André GAY :** Annoncera lors de la cérémonie de vœux son passage de flambeau au mois d’avril 2024, il explique aux élus qu’il restera conseiller car il lui a été demandé de rester au poste de président du SICTOM et de VP à la Communauté de Communes Bièvre Isère.

Un courrier sera envoyé au préfet en février, une élection aura ensuite lieu par le conseil municipal afin de revoter un nouveau maire.

**Information sur les colis et le repas du CCAS :**

**Sophie RECOPPE :** 190 colis 100% local (marché des fermes du viennois des Chambarands) ont été distribués et pour ce qui est des 62 repas le traiteur était M. REY de LA FORTERESSE.

**Sophie RECOPPE** : Malgré une demande d’aide à tous les élus seule 6 personnes sur 19 étaient présentent lors de la mise en place de décoration de Noël ce qui est trop peu, si pas plus d’aide plus aucune décoration de sera faite faute main d’œuvre.

**Sébastien RONSEAUX :** Proposition de la part de la commission Vie Associative de faire un événement en 2024 qui mettra en valeur les dirigeants des associations.

**Dates des prochains conseils :**

 23 janvier

 27 février

 19 mars : Préparation du budget

 27 mars : Vote du budget